

Manche

Formation à la sécurité routière pour les élèves de 3^e

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 30 mars 2018

224 mots



Les élèves de quatre collèges de la Manche ont bénéficié de cette action expérimentale. - Crédit

Le conseil départemental, le Rectorat de l'académie de Caen, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et la préfecture de la Manche ont mis en place une action expérimentale dans le domaine de l'éducation à la sécurité routière pour les élèves de 3^e de quatre collèges : ceux de Cerisy-la-Salle, Pontorson, Saint-Pierre-Église et le collège privé, Le Bon-Sauveur, de Saint-Lô.

Depuis le 26 mars et jusqu'au 24 avril, 264 élèves vont participer à une journée de formation au sein des infrastructures de la piste départementale de prévention sécurité routière, située à Lessay. « **L'idée est de les responsabiliser et de leur inculquer l'importance de la conduite et de la sécurité routière. C'est le devoir de tous de prendre en compte sa vie et celle des autres. Une présentation de l'apprentissage de la conduite à partir de 15 ans leur sera faite**, indiquait, il y a quelques jours, Christine Lebacheley vice-présidente du conseil départemental. **Une réflexion est menée pour étendre cette action à tous les collèges et la pérenniser dans le temps.** »

Le conseil départemental finance en partie cette action, notamment les transports. Une autre partie l'est par l'Association départementale pour l'éducation et la sécurité routière.